35383/A

Notes manuscrites de l'auteur

Ex dono Authoris
1733. 18. may.

56258

NOUVELLES DÉCOUVERTES EN MEDECINE,

Très-utiles pour le service du Roy & du Public,

Par le Sieur THIERS DE MARCONNAY, Docteur en Médecine.

NOUVELLE EDITION.

A PARIS,
Chez la Veuve D'HOURY, rue de la Harpe, devant la rue S. Severin, au St Esprit.

MDCCXXVII.

Avec Approbation & Permission.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

A MONSEIGNEUR

LE BLANC,

SECRETAIRE D'ETAT

ET

MINISTRE DE LA GUERRE.

MONSEIGNEUR,

D'abord que les véritez qui ſont dans ce petit Imprimé,

paroîtront en leur grand jour, un nombre infini d'ennemis ſe préſenteront pour les obſcurcir: & ne pouvant le faire, ils tourneront leurs calomnies ſur l'Auteur qui a déja éprouvé leur malice; il n'y a que l'honneur de la protection de VOTRE GRANDEUR, *qui puiſſe le mettre à couvert du mal qu'ils pourroient lui faire; Elle qui en a tant ſurmonté, que la poſtérité aura peine à croire ce que la renommée en a déja dit, ce qu'elle en dit, & ce qu'elle en*

dira. Il eſpere que VOTRE GRANDEUR *voudra bien lui accorder l'honneur de ſa protection, & lui permettre de lui dédier, & de recevoir cette foible marque de ſes reſpects; & ſi elle a la bonté, dans la vûe des intereſts publics, de ſe dérober quelques momens à ſes grandes occupations, il eſpere lui démontrer de quelle utilité ces vétitez peuvent être tant pour le ſervice du Roy, que pour le bien de ſes Etats. C'eſt la ſeule grace qu'il demande à*

VOTRE GRANDEUR, *de laquelle il a l'honneur d'être avec un très-profond respect,*

MONSEIGNEUR,

Le très-humble & très-obéissant serviteur, DE MARCONNAY.

NOUV-

NOUVELLES DÉCOUVERTES EN MÉDECINE,

Très-utiles pour le service du Roy & du Public.

SYSTEME nouveau qui prouve par des expériences certaines & reïtérées, les vertus des Remedes qu'on extrait des Métaux & des Minéraux, & qu'ils doivent être préférez à tous ceux qu'on tire des Végétaux & des Animaux, & qu'ils produisent des effets qui tiennent du merveilleux; & qui guérissent en très peu de tems, comme il est prouvé par des raisonnemens sans réplique.

LE Sieur Thyers de Marconnay, Docteur Médecin établi à Metz depuis quinze ans, en continuant ses observations pour conserver la vie & la

ſanté, a fait une découverte qui produit des effets merveilleux : c'eſt un Sel ſympatique avec lequel il guérit en vingt quatre heures toutes ſortes de plaies & de bleſſures récentes, ſans qu'il arrive aucune inflammation, tant aux hommes qu'aux animaux. Les expériences qu'il en a faites & qu'il en fait tous les jours, ſont des preuves inconteſtables du mérite de ce Sel : elles ſont ſi ſurprenantes, que Monſeigneur l'Evêque de Metz, & Monſieur de Saint-Conteſt pour lors Intendant de la Province, voulurent en être convaincus par leurs propres yeux. Pour cet effet le premier fit aſſembler dans la Salle de ſon Palais Epiſcopal tous ceux qui étoient capables d'en juger : Meſſieurs de la Faculté de Médecine qui croyoient la propoſition impoſſible, y étant aſſemblez, le ſieur de Marconnay fit apporter du vin dans un verre, dans lequel il mit la quantité de ſon Sel ſympatique : enſuite il demanda un ſujet qui fût en état de recevoir dix coups d'épée au-travers du corps ; ne s'en étant point trouvé de plus prêt qu'un coq qu'on prit dans une cour

voisine, il commença par lui couper une aîle qui tomba à terre, il lui perça ensuite les deux cuisses de part en part en deux endroits différens avec une épée, laquelle il lui passa au-travers du ventre inférieur & de la capacité de la poitrine, ensorte que cet animal parut comme mort : mais ayant pris le verre de vin où il avoit mis la dose nécessaire de son Sel sympatique, il en fit avaler trois cuillerées à ce coq ; & l'ayant envelopé dans une serviette pendant quelque tems, cet animal se leva une heure après, & le lendemain il étoit parfaitement guéri de toutes ses blessures qui étoient très-dangereuses.

Cette expérience, quoique faite sur un animal, a fait faire réfléxion que si les Chirurgiens des Hôpitaux des Armées du Roy avoient un aussi prompt remede pour secourir ceux qui y sont portez, ce seroit un grand soulagement pour le service du Roy & du Public, & par ce moyen on conserveroit bien de braves Officiers & de bons Soldats qui succombent par les autres remedes.

Cette réfléxion du sieur de Marcon-

nay a été trouvée très-juſte ; car il a fait comprendre à ces Meſſieurs de l'Aſſemblée, qu'on fait plus de mal aux bleſſez par les ſondes dont on ſe ſert pour connoître la profondeur des plaies, & par les inciſions qu'on fait pour y porter les tentes & les plumaceaux, que les bleſſures mêmes. Il leur a dit la raiſon pour laquelle on eſt ſi long-tems à guérir une plaie ; que c'eſt parce que pluſieurs croient que les bleſſures ſe guériſſent par les onguens qu'on applique à la ſuperficie, par les diettes qu'on ordonne, & par les remedes purgatifs qu'on fait prendre aux bleſſez, qui au lieu de les fortifier, les affoibliſſent ; & cela parce qu'ils ne connoiſſent pas d'où provient la vertu qui guérit, & que c'eſt le cœur qui eſt le centre de l'animal, où eſt le principe de vie d'où ſort cette vertu ; que ce Sel étant porté par un véhicule convenable dans l'eſtomac, & de l'eſtomac au cœur, auſſitôt que le feu inné qui y eſt a été ſecouru & fortifié, il renvoie aux parties affligées & diviſées cette vertu pour les rétablir, & que c'eſt par ce moyen que la nature répare très-

promptement l'harmonie du corps qui y avoit été interrompue.

Mgr l'Evêque de Metz & M. l'Intendant ont été si surpris de cette expérience, qu'ils en ont fait la relation à toutes les personnes qui ont passé par cette ville, ce qui a fait que plusieurs ont été curieux de la voir. Il en a fait plusieurs opérations à l'Intendance, en présence de M. le Duc de Guise, de M. le Comte de Baviere, & de M. le Prince de Lambesq, qui ont toutes réussi comme la premiere. Mais M. le Prince de Lambesq en a été plus convaincu que les autres, parce que dans le tems qu'il étoit en cette Ville, il y eut un Capitaine de son Régiment, nommé Lentillac, qui y étoit en garnison, qui avoit reçû cinq coups d'épée, un entre autres au travers de la capacité de sa poitrine, qui fut parfaitement guéri par le moyen de ce Sel, & en état de monter à cheval deux jours après.

L'année derniere l'Auteur étant allé dans la rue Vivienne pour avoir l'honneur de voir M. le Marquis de Breteuil Chancelier de la Reine, y ayant trou-

vé ſon Suiſſe qui avoit reçû un coup ſur le viſage, qui lui avoit fendu une partie du nez & de la joue, il fut guéri en vingt-quatre heures par le moyen de ce Sel, ſans qu'il y paroiſſe.

La derniere expérience qu'il en a faite, ce fut à Verſailles aux Fêtes de la Pentecôte derniere, chez M. le Comte de Saint-Florentin & en ſa préſence, qui réuſſit comme les autres, & le ſujet eſt encore vivant.

Meſſieurs les Intendans de la Province & tout le Public ont été témoins oculaires de quantité d'autres cures qu'il a faites avec ce Sel qui ne ſe corrompt point, que tout le monde peut porter en ſa poche pour s'en ſervir au beſoin. Les Officiers & les Soldats qui vont pour le ſervice du Roy à l'action avec tant de valeur, s'ils avoient de ce Sel quand ils ſont bleſſez, ils s'éxempteroient d'aller aux Hôpitaux où ils ſouffrent plus qu'à l'action même, & ils pourroient ſe panſer eux-mêmes & ſe guérir en très-peu de tems : ils ſeroient bien plutôt prêts à retourner au combat, & même avec plus d'aſſurance après avoir été guéris ſi prompte-

ment ; au lieu que par les remedes ordinaires on ne guérit pas le quart des bleſſez, qui encore ne ſont pas en état de ſervir que long-tems après avoir été guéris, au lieu que ce Sel guérit en très-peu de tems.

Le Sieur de Marconnay communiqua à ces Meſſieurs de l'Aſſemblée un raiſonnement qu'il a fait de la préférence qu'on doit faire des vertus des remedes qu'on extrait des Métaux & des Minéraux, à ceux qu'on tire des Végétaux & des Animaux.

TOus les anciens Médecins, & entre les Modernes, Baſile Valentin, Paracelſe & Vanhelmont ont publié pour la ſanté les effets merveilleux des remedes qu'ils ont extraits des Teintures des Métaux & des Minéraux, préférablement à ceux des Végétaux & des animaux. Ils ont dit que la teinture extraite de Venus, nommée vulgairement *cuivre*, réduite en Sel, étoit un ſpécifique qui guériſſoit les ſuffocations de matrice, autrement dit *vapeurs*, l'épilepſie, l'hydropiſie ;

qu'il préſervoit le ſang de corruption, qu'il excitoit les digeſtions, & qu'il guériſſoit en peu de tems les coliques venteuſes, & ſpécialement les néfrétiques.

Que la teinture extraite du Mars, communément appellé *fer*, réduite en ſel, étoit un ſpécifique contre toutes les obſtructions, contre les maladies qu'on nomme flux de ventre, dyſſenteries, & toutes ſortes de diarrhées; qu'il guériſſoit toutes eſpeces d'hémorroïdes, & en détruiſoit radicalement la cauſe.

Pour la teinture extraite de la Lune, nommée *argent*, convertie auſſi en ſel, étoit un ſpécifique pour guérir les vertiges & toutes les maladies ſéreuſes, flegmatiques & aqueuſes, produites par une trop grande diſſolution du principe ſalin qui engendre catheres, apopléxies, eſquinancies, & tous ulceres malins.

Enfin ils nous ont appris par leurs Ecrits, que la teinture extraite du Soleil, vulgairement nommée *or*, réduite en ſel, comme contenant les vertus des autres métaux, devoit guérir toutes les

maladies ci-deſſus qui affligent le corps humain, & être une colle pour joindre l'ame, l'eſprit & le corps de l'homme, & le conduire ſans douleur juſques à la fin déterminée par ſon Créateur, & réparer en peu de tems les forces épuiſées tant par les veilles, plaiſirs, travail, que par les autres excès, & réanimer la nature en la fortifiant, ſurtout lorſqu'elle étoit jointe avec les eſſences des perles & le ſel des coraux, réduites auſſi en un ſel doux & agréable au goût: leſquelles teintures étant volatiliſées & ſpiritualiſées, ſe mêlent avec la quinteſſence des alimens, & ſont portez dans la maſſe du ſang, & avec celles-ci détruiſent & enlevent dans toutes les parties du corps les obſtructions contre nature qu'elles y trouvent, ſans déranger l'économie des digeſtions, qui au lieu de s'interrompre, ſe fortifient.

C'eſt ce qu'ils ont voulu expliquer, lorſqu'ils ont dit que les alkalis des métaux & des minéraux volatiliſez & ſpiritualiſez par leurs feux acides, étoient les remedes les plus excellens après leur élixir, à cauſe de leurs ver-

tus réſolutives & déterſives, parce qu'ils ſont portez juſqu'aux parties les plus éloignées, & qu'ils détruiſent toutes les obſtructions contre nature qu'ils y rencontrent, & entraînent avec eux toutes les réſidences les plus obſtinées, & diſſipent par là la cauſe matérielle de toutes les maladies.

Ce Syſtême étant ſoutenu par l'expérience, en faiſant la teinture de l'or, la réduiſant en un ſel doux & agréable au goût, qui ſe mêle avec la quinteſſence des alimens, & eſt porté avec elle dans toutes les parties du corps de l'homme, quoiqu'il ſoit le corps le plus compact de la nature : cela nous donne à penſer qu'on peut faire la même choſe ſur les autres métaux & minéraux, ſur leſquels la nature n'a employé qu'une partie de ſa puiſſance, d'où ils ſont reſtez imparfaits : ce qui nous oblige à croire que les anciens Médecins n'ont rien avancé que des véritez, en parlant des vertus qu'ils ont extraites des métaux & & des minéraux, qui ſurpaſſent beaucoup celles des animaux & des végétaux, qui ſont négligez par la pareſſe

des Modernes, qui ne veulent pas se donner la peine de consulter ni la nature ni l'expérience sur la possibilité des Sciences : ils s'arrêtent à la pratique d'autrui, comme à une voie plus courte & plus facile, sur la ridicule croyance que les Anciens leur enseigneront en un jour ce qui leur a couté toute leur vie. Voilà l'abus qu'il y a chez les Modernes, qui cependant se pourroit surmonter s'ils vouloient s'en donner la peine, & que ce fût pour la gloire de Dieu & la charité du prochain.

* S'il se trouve quelque Curieux qui désire conférer avec l'Auteur de cet Ecrit, il loge à Paris, Quay de la Mégisserie, aux trois Pillons.

Dissertation sur les Eaux Minérales.

COmme le dessein du Sieur de Marconnay est de faire plaisir au Public, il veut bien lui faire connoître d'où vient la source & l'origine de toutes les maladies qui affligent le corps humain, & les moyens de les guérir promptement.

Il faut donc ſçavoir que tous les alimens que nous prenons ſont compoſez de bon & de mauvais ; que le bon eſt renfermé dans le mauvais, & que ſouvent le mauvais ſe corrompt dans notre eſtomac, y fait un mauvais levain qui y reſte, ce mauvais levain y fait une mauvaiſe diſſolution, cette diſſolution y fait une mauvaiſe digeſtion, cette digeſtion y fait un mauvais chile, ce mauvais chile y fait un mauvais ſang ; ce mauvais ſang étant porté par la circulation dans toutes les parties du corps avec l'eſprit vital dont il eſt le véhicule, y fait des obſtructions plus ou moins, qui par la ſuite bouchent les paſſages à des matieres crues & indigeſtes, viſqueuſes, ſalines ou acides qui ont été produites par ce mauvais levain qui s'y arrêtent & qui s'y fermentent ; c'eſt le ſujet des gouttes, des rhumatiſmes, des tumeurs, des inflammations, fluxions, fiévres, enfin de toutes les maladies.

L'on peut juger par ce raiſonnement que la ſource & l'origine de toutes les maladies ne ſont cauſées que par ce mauvais levain qui produit ces matie-

res crues & indigeſtes, viſqueuſes, ſalines & acides.

Il faut donc trouver des remedes pour détruire & enlever ce mauvais levain. Les meilleurs & les plus certains ſont de les prendre d'abord dans le regne minéral, ſans attendre que les ſujets ſoient trop foibles, comme nous le faiſons lorſqu'après avoir épuiſé tous nos remedes ordinaires pour guérir une maladie, ſans le pouvoir faire, nous avons recours aux eaux minérales, parce que nous ſçavons par notre propre expérience qu'elles guériſſent les maladies les plus rebelles & les plus croniques, comme ſont les paraliſies, les deſſéchemens de membres, accourciſſemens de nerfs, les vieilles plaies & bleſſures, en un mot toutes les maladies que nous croyons incurables.

Toutes ces ſurprenantes cures & guériſons ne ſont faites par les eaux minérales, que parce qu'elles ſont teintes & imprégnées par les métaux & minéraux qui ſont dans les entrailles de la terre par où elles paſſent : deſquelles il faut boire pendant bien du tems & une grande quantité pour être

guéri, lesquelles souvent gâtent l'estomac de ceux qui sont d'une foible compléxion. Mais pour prévenir toutes ces difficultez qui ne laissent pas de fatiguer les malades & ceux qui veulent les guérir, tant par les longs voyages qu'il faut faire pour aller les prendre, que pour les autres dépenses; depuis qu'on a trouvé le moyen d'extraire les teintures de tous les métaux & minéraux, & de les rendre spiritueuses, au lieu qu'on étoit obligé de prendre une grande quantité de ces eaux minérales, un seul verre par jour suffit d'une liqueur qui leur sert de véhicule, soit d'eau distillée de simple ou de vin, ou de quelque autre liqueur convenable à la maladie, & la plus gracieuse au malade. Mais à son avis le vin est la meilleure, lorsqu'il sera chargé, imprégné & teint par une de ces teintures métalliques, & propre à guérir les maladies qui se trouvent si rebelles aux remedes ordinaires, pour lesquelles nous sommes obligez d'avoir recours aux eaux minérales: laquelle liqueur ne peut déranger l'économie de l'estomac, comme font sou-

vent les eaux minérales, parce que ces teintures métalliques attaquent ce mauvais levain qui eſt dans l'eſtomac, paſſent au travers des obſtructions qui ſont dans le corps, & s'y font un chemin ; & comme elles ne peuvent ſervir d'alimens ni de nourriture, ni être changées en la ſubſtance de l'homme, à cauſe de la compaxité du regne minéral d'où elles ſont extraites ; cependant elles ſont portées par tout le corps, où en paſſant elles débouchent, emportent & entraînent avec elles ces matieres crues & indigeſtes, ſalines, viſqueuſes & acides qui ſont la cauſe matérielle de toutes les maladies. Les expériences qu'on en a faites & celles qu'on fait tous les jours, ne nous permettent pas de douter de ces véritez.

Ces eaux étant teintes & imprégnées par différens minéraux, les unes par les grands & par les moindres, & les autres par les petits ; celles qui paſſent par des mines de plomb & celles-là ſont appellées *Saturniennes* ; celles qui circulent par des mines de fer, s'appellent *Martiales* ; celles qui paſſent par des mines d'or, s'appellent *Solaires* ;

celles qui viennent des mines de cuivre, ſe nomment *Vénériennes* ; celles qui ſortent des mines d'où on tire de l'argent-vif, ont le nom de *Mercurielles* ; enfin celles qu'on nomme *Lunaires*, ce ſont celles d'où ſort l'argent.

Celles à qui on donne le nom des moindres minéraux, ce ſont celles qui ſortent des mines où l'on trouve du vitriol, on les nomme *vitrioliques* ; celles qui ſont chaudes ſont nommées *ſulphurées* ; celles qui proviennent d'antimoine ſont appellées *antimoniales* : celles qui ſont chargées & imprégnées des petits minéraux, comme des ſels, on les nomme *nitreuſes*. Voilà la plus grande partie des eaux minérales.

C'eſt de la prudence du Médecin alors à déterminer ſes malades, ſuivant la qualité de leurs maladies, pour leur faire prendre ces eaux ; mais il arrive ſouvent que celles qui guériſſent les uns, font mourir les autres, à cauſe des différens tempéramens & des différentes eſpeces de maladies. Par exemple, d'envoyer aux eaux chargées de plomb, de vitriol & de nitre, un malade qui aura des vertiges, des

douleurs de téte, ou la paralyſie qui eſt une ſuite de l'apopléxie, laquelle eſt produite par un déréglement des glandes du cerveau, où il s'eſt trouvé des obſtructions qui ont empêché la ſéparation de ces matieres crues & indigeſtes qui y ont été portées; ce ſera l'envoyer chercher la mort: mais ſi on l'envoyoit aux eaux chargées & imprégnées d'argent, il reviendroit aſſurément guéri. Ou ſi l'on envoyoit un pulmonique aux eaux martiales qui lui ſont contraires, il ne guériroit pas, mais elles lui avanceroient la fin de ſes jours; ainſi des autres maladies. Il faut remarquer de plus que les maladies arrivent en tout tems & en toutes ſaiſons, & qu'il faut attendre certaines ſaiſons pour prendre les eaux minérales, afin qu'elles produiſent de bons effets; ce qui eſt la cauſe que les malades languiſſent bien du tems pour attendre cette diſpoſition, & ſouvent meurent ſans être ſecourus; au lieu que ceux qui ont trouvé le moyen de volatiliſer & d'extraire les teintures des métaux & des minéraux, ils en diſpoſent ſuivant les tempéramens, les

goûts, & les eſpeces de maladies auſquelles elles conviennent.

Si les malades ſont d'un foible tempérament & délicats, ils en moderent les doſes, & ne leur en donnent que ſuivant leur force; & comme il y a des eſtomacs qui ne peuvent ſouffrir l'eau à cauſe de ſa crudité, ils en prennent un autre, & à ſon avis le vin eſt le meilleur, parce qu'il fortifie l'eſtomac & ſert d'aliment. Etant donc porté par tout le corps, ces teintures ſpiritueuſes ſe mélent avec les parties les plus ſubtiles du vin & circulent avec elles, elles débouchent en paſſant, & entraînent avec elles toutes les matieres qui ſont les obſtructions, qui ſont les cauſes de toutes les maladies, comme nous avons déja dit: c'eſt ce qui en rend l'uſage plus utile, plus facile & plus gracieux, d'autant plus qu'on applique aux différentes eſpeces de maladies la teinture du métal qui lui convient.

Perſonne ne doute de la ſympatie qu'il y a entre les Planetes ſupérieures qui ſont les aſtres, & les inférieures qui ſont les métaux, & de la correſ-

pondance qui eſt entre eux, & les principaux membres qui compoſent l'homme : comme le cœur qui eſt la principale partie, a de la convenance avec le Soleil qui eſt la principale Planete ſupérieure, & avec l'or qui eſt le plus parfait des métaux ; de même le cerveau a de la convenance avec l'argent qui eſt la Lune du Ciel, le foie avec le Mars du Ciel & le fer de la terre, le poumon avec le Jupiter du Ciel & l'étain de la terre, le ſang avec le Mercure du Ciel & l'argent-vif de la terre, la ratte avec le Saturne du Ciel & le plomb de la terre, les reins avec le Venus du Ciel & le cuivre de la terre.

Ceux qui ſçavent appliquer les teintures de ces métaux qui ſont les Planetes inférieures, & qui ſont imprégnées des influences & des vertus des Planetes ſupérieures qui ſont les aſtres, aux maladies qui affligent les parties du corps qui ont de la convenance avec elles, elles font des guériſons qui ſurprennent ceux qui les voyent. Il faut remarquer qu'un pot de bon vin, chargé & imprégné d'une de ces teintures métalliques, & appliquez à une mala-

die qui lui convient, fera plus d'effet que vingt pots de ces eaux minérales, quelle vertu qu'elles puiſſent avoir.

Les perſonnes qui ſont d'un parfait diſcernement, pourront juger s'il y a de la vrai-ſemblance dans ce raiſonnement, d'autant que le ſieur de Marconnay eſt toujours prêt de faire voir ces véritez à ceux qui en voudront douter, tant par des raiſonnemens inconteſtables, que par des expériences certaines & réitérées, qui ſont les preuves de toutes les Sciences. Il vient de donner au Public quatre petits Traitez. Le premier a pour titre, l'Introduction à la parfaite connoiſſance de la vérité par les voyes naturelles, dans lequel eſt le précis de la Phyſique des Anciens & des Modernes. Le ſecond a pour titre, Médico-Phyſique, qui contient les véritable Théorie & Pratique de la Médecine, où il parle des vertus de ſon Sel ſympatique, & d'extraire la teinture de tous les métaux, coraux, & les eſſences des perles. Le troiſiéme a pour titre, Diſſertation ſur la pleuréſie, qu'il prouve par une hypotheſe ſelon la mécanique. Le

Cette article est pour servir de reponce a tous ceux qui ont lu ce livre

quatriéme eſt une Diſſertation ſur les trois effets différens que produiſent dans les hommes le vin & les liqueurs yvrantes. Ces Traitez ont été imprimez chez la veuve d'Houry, rue de la Harpe, au Saint-Eſprit.

Il a fait la diſſolution de tous les métaux & minéraux, & principalement de l'or, de l'eſſence des perles, de la teinture des coraux, en la préſence de M. l'Intendant de la Province, de Meſſieurs les Gens du Roy, du Parlement, & autres Juriſdictions, de M. le Lieutenant Général de Police, & d'une aſſemblée des plus conſidérables des trois ordres.

Les vertus de ce remede ſont ſi utiles, que ce ſeroit faire tort au Public de ne pas lui en donner avis, afin qu'il puiſſe ſe conſerver la vie & la ſanté. Il ſe prend par précaution ; & la maniere de le prendre, eſt d'en verſer dans un demi-verre de vin, de thé, de caffé, de bouillon, ou autre liqueur, tous les jours, & enſuite manger un peu de pain ou autre aliment, afin qu'ils ſe mêlent enſemble, & qu'enſuite il ſoit porté par tout le corps pour entretenir

la circulation du ſang libre, ce qui produit la ſanté.

Il a auſſi un Sel ſympatique qui guérit toutes ſortes de playes récentes en vingt-quatre heures, ſans qu'il y arrive aucune inflammation, fermentation ni ſupuration, tant aux hommes qu'aux animaux.

Il a encore un autre Sel ſympatique, qui étant pendu au col & tombant dans le creux de l'eſtomac, diſſipe toutes ſortes de rhumatiſmes.

En continuant ſes opérations, il a trouvé le ſecret de diſtiller un vinaigre qui a la vertu de guérir en un inſtant tous les ulceres, tant ſcorbutiques qu'autres, qui viennent d'ordinaire aux gencives & aux autres parties de la bouche, qui rendent l'haleine mauvaiſe & font tomber les dents: mais par la vertu de ce vinaigre qui guérit tous ces ulceres en affermiſſant les gencives & les dents, il en prévient les douleurs, & guérit celles qui en ſont actuellement attaquées, en conſervant leur émail & leur premiere blancheur. La maniere de ſe ſervir de ce vinaigre eſt de s'en arroſer les dents avec un

petit plumaceau tous les huit jours.

Ne voulant rien oublier de ce qui peut être utile pour le ſervice du Roy & du bien public, il veut bien donner avis de la vertu de ſes Elixirs, & des effets ſurprenans qu'ils produiſent pour conſerver la vie & la ſanté : outre ceux qu'il extrait des métaux, ceux qu'il tire des minéraux ſont ſi merveilleux, qu'il faut les voir pour les croire.

Il y en a un qui ſe prend intérieurement, & l'autre qu'on applique extérieurement. Voici de quelle maniere on en doit faire uſage.

1°. De celui qui ſe prend intérieurement, tant pour les fiévres intermittentes qu'autres.

Il en faut mettre dix gouttes dans ſix onces de chardon-beni ou dans un petit verre de bon vin, & le prendre un quart-d'heure avant l'accès, & huit gouttes au commencement du chaud ; le malade en peut prendre quelques gouttes dans ſes bouillons & dans ſon boire ordinaire.

2°. Pour les douleurs de tête, il en faut prendre huit gouttes dans ſix onces d'eau de bétoine, ou de petite ſau-

ge, ou de marjolaine, soir & matin.

3°. Pour les maux & palpitations de ~~l'œil~~, il en faut prendre dix gouttes dans de l'eau de bourache ou de bugloſe soir & matin.

4°. Pour les coliques ou venteuſes ou bilieuſes, il en faut prendre dix gouttes juſqu'à douze dans un petit verre de vin blanc de demi-heure en demi-heure, & continuer juſqu'à ce qu'elles ſoient paſſées, ce qui ſera en peu de tems.

5°. Pour ceux qui ſont tourmentez par les reſtes & les mauvais effets de l'onction mercurielle, il en faut prendre dix gouttes dans huit onces d'eau de Maria dite Reine des prez, ou de chardon-beni, ou de ſcabieuſe, quatre fois le jour.

6°. Pour toutes ſortes de maux vénériens, il en faut prendre ſix fois le jour cinq à ſix gouttes dans un verre de décoction faite avec de la ſaſpareille, prenant avec cela un petit verre de vin le ſoir & le matin, avec quatre gouttes d'Elxiir pendant les premiers jours, après diminuer à quatre fois par jour, en continuant toujours l'uſage de la

la décoction de ſaſpareille ſeulement le ſoir & le matin, & il ſe faudra faire tirer deux verres de ſang, par leſquels on pourra voir & juger ſi tout le virus vénérien eſt diſſipé, ce qui ſera une marque de guériſon.

7°. Pour la paralyſie il faut prendre ſix fois le jour ſix gouttes de l'Elixir dans un petit verre de bon vin pendant les quatre premiers jours, après il faut diminuer d'une goutte par priſe chaque jour pendant dix jours; & à meſure que le mal diminuera, diminuer à même tems la quantité deſdites gouttes, n'en boire que cinq, enſuite quatre, enſuite trois, & à la fin ſeulement ſoir & matin.

8°. Pour toutes ſortes de fluxions ſur la poitrine, il faut prendre de la tiſanne faite avec trois pintes d'eau de pluie meſure de Paris, où l'on mettra trois onces de menthe cueillie, une once de ſuc candie, & quatre onces d'orge mondé, avec un peu de réglisſe, le tout dans un coquemar de terre, & le faire bouillir à feu lent juſqu'à ce cela ſoit réduit à deux pintes, & enſuite le paſſer dans un gros linge; il en

faut prendre quatre fois le jour un verre, dans lequel on mettra quatre gouttes de l'Elixir pendant les trois premiers jours, après lesquels on en prendra pendant six jours, & on y mettra six gouttes de l'Elixir jusques à l'entiere guérison.

9°. Pour les rhumatismes, agir comme pour la paralysie.

Pour les femmes & filles qui n'ont pas leurs régles, & pour celles qui ont des pertes rouges ou blanches, l'Elixir sympatise avec toutes ces incommoditez. Il en faut prendre huit gouttes dans du bouillon, & ensuite dans un verre de vin quatre fois par jour, & continuer jusques à parfaite guérison, & pareillement à celles à qui les régles veulent quitter.

10°. Pour les femmes en travail d'enfant, il leur en faut donner huit gouttes dans du vin blanc ou dans du bouillon de quart-d'heure en quart-d'heure.

11°. Pour l'arriere-faix, il faut en donner six gouttes dans du bouillon, & continuer deux fois le jour pour empêcher les tranchées, ce qui a été sou-

vent expérimenté, jusques à faire sortir les enfans morts depuis plusieurs jours.

120. Pour les femmes replettes qui ont des humeurs superflues dans la matrice, il faut qu'elles en prennent quatre fois le jour six gouttes dans un verre d'eau cordiale, comme bourache, bugloſe, ou de scabieuſe, pour les desſécher & les consommer, de maniere que la semence puisse y être mieux réservée, & causer la fécondité.

130. Pour la gravelle & autres difficultez d'uriner, il faut prendre de cet Elixir six fois le jour huit gouttes dans six onces de tisanne faite avec l'orge & le tribulus terrestre; ou bien il faudra prendre un oignon blanc, & le faire cuire dans les cendres chaudes, le couper en quatre quand il sera cuit, le mettre dans un plat avec deux cuillerées d'huile d'olive qu'on fera bouillir un bouillon, ensuite on y mettra six gouttes de l'Elixir, on mettra le tout ensemble, & en boire & manger le tout, ce qu'il faut faire trois fois le jour pendant huit jours, & l'on sera parfaitement guéri.

14°. Pour ſoulager & guérir promptement l'apoplexie, il en faut prendre dix gouttes dans un verre de vin; ce qu'il faut réitérer d'heure en heure, & l'augmenter de deux gouttes juſqu'à ce que le malade ait du ſoulagement.

15°. Il fait mourir les vers dans le corps des perſonnes âgées & des enfans, & en détruit la ſemence: pour les enfans, ſix gouttes dans huit onces d'eau de pourpier; & pour les grandes perſonnes, dix gouttes.

Comme il ne ſuffit pas d'avoir dit les vertus & les effets merveilleux de cet Elixir en le prenant intérieurement.

1°. Il eſt auſſi à propos de dire ceux que produit l'eau compoſée avec le Sel ſympatique du ſieur de Marconnay, que l'on applique extérieurement, avec laquelle on guérit toutes ſortes de playes, ſoit qu'elles ſoient faites par des fers qui pénétrent dans les parties du corps, ou qu'elles ne faſſent que les ouvrir par le tranchant.

2°. Pour ceux qui pénétrent dans le corps, comme les coups d'épée, de quelque maniere que ce ſoit, pourvû

que le cœur n'en ſoit point endomagé.

On les penſe & guérit de cette façon : c'eſt d'abord de donner ſix gouttes de l'Elixir dans un verre de vin, enſuite mouiller un linge ou compreſſe & l'appliquer deſſus ſans aucun bandage. Si le coup eſt en quelque partie qu'il ne puiſſe pas tenir, il faut bander tout doucement, & donner à boire d'heure en heure ſix gouttes de l'Elixir.

3°. Pour les coups de feu, comme de mouſquets & autres.

Il faut inſinuer quelques gouttes de ladite Eau dans la playe pendant les quatre premiers jours, & mouiller une compreſſe, & l'appliquer partout où il y aura l'inflammation, juſqu'à parfaite guériſon, ~~en~~ donner à boire aux malades comme aux coups de fer, & laiſſant toujours ladite compreſſe deſſus la playe ; & quand elle ſera ſéche, la remouiller.

4°. Pour toutes ſortes de brûlures, il faut mouiller un linge dans ladite Eau, incontinent après avoir été brûlé, ſi cela ſe peut, & l'appliquer ſur la brûlure ; & en peu de tems l'on ſera

guéri, quelque dangereuſe qu'elle ſoit.

5°. Pour toutes ſortes de maux aux yeux, il faut mouiller un linge & le mettre ſur l'œil & ſur la temple, le renouveller toutes les fois qu'il ſera ſec, & continuer juſqu'à guériſon, pourvû que ce ſoit une fluxion.

6°. Pour les entorſes & toutes ſortes de tumeurs, il faut mêler autant d'eſprit-de-vin que de ladite Eau avec un blanc & jaune d'œuf, battre le tout enſemble, en faire un cataplaſme avec de la filaſſe, le mettre ſur le mal, & le changer de douze en douze heures.

7°. Pour les vieux ulceres & loupes aux jambes, il faut panſer la playe quatre fois le jour pendant huit ou dix jours, en faiſant boire au malade quatre fois le jour, ſix gouttes de l'Elixir dans un verre de tiſanne faite avec de l'orge, du chiendent, & de la ſaſpareille.

8°. Pour les éréſipeles il faut mouiller un linge dans ladite Eau de demi-heure en demi-heure ſur le mal, & boire quatre fois le jour ſix gouttes de l'Elixir dans l'eau de chicorée pour les

femmes, & huit gouttes dans l'eau de roſe pour les hommes.

9°. Pour ceux à qui on fait des opérations tant pour la pierre qu'autres, on n'a qu'à approcher les lévres de la playe, & y mettre une compreſſe mouillée dans ladite Eau; & quand elle eſt ſéche, la remouiller; elle empêche la putréfaction, les inflammations & douleurs, & les excroiſſances de chair, qu'on eſt obligé de faire conſommer par des cauſtiques.

10°. Pour la chaudepiſſe & gonorrhée, il faut mettre une partie de cette Eau avec cinq parties d'eau commune, & ſe ſeringuer quatre fois le jour. Notez qu'avant de ſe ſeringuer, il faut boire pendant huit jours ſix gouttes de l'Elixir dans un verre de tiſanne faite avec ſaſpareille, & quelfois avec un verre de vin.

11°. On peut ſe ſervir de ce remede pour toutes ſortes de contuſions, maux d'avanture au doigt, & autres parties du corps, qu'on guérit ſans grande peine quand ils ſont nouveaux, en mouillant un linge dans ladite Eau, & le remouillant quand il eſt ſec, & en

bûvant de l'Elixir modérément. Ces remedes peuvent paſſer, pour ainſi dire, pour univerſels, parce qu'ils ſont extraits des métaux & des minéraux, d'où les Sçavans tirent leur Médecine qu'on dit univerſelle.

120. Pour les fiſtules de telle nature qu'elles ſoient.

On n'a qu'à faire entrer quelques gouttes de ladite Eau dans le mal ſix fois par jour, en mouillant un linge de la largeur d'un demi écu qu'il faut tenir deſſus, quand il eſt ſec le remouiller, & boire trois fois le jour de l'Elixir dans la tiſanne.

MEMOIRE

D'une partie des Cures que le sieur de Marconnay a faites à Metz pendant plus de quinze ans qu'il y a exercé la Médecine avec ses remedes, qui sont si surprenantes, qu'on les a publié comme presque merveilleuses.

MOnseigneur l'Evêque & Monsieur de Saint-Contest pour lors Intendant, ont été témoins oculaires de la guérison de Mademoiselle de Chandion, laquelle avoit épuisé toutes les Facultez des Provinces voisines & de Paris: elle étoit attaquée d'une espece d'épilepsie; & s'étant confiée à lui, elle fut guérie en fort peu de tems, ce qui surprit tous ceux qui la connoissoient.

Madame de Bionville épouse de Monsieur de Bionville, Maistre Echevin & Lieutenant Général de Police,

qui étoit affligée d'une maladie qui l'obligeoit à rire & pleurer continuellement, a eu le même sort.

Le beau-pere du sieur Bechamps, Officier de l'Hôtel de Ville de Metz, auquel par les remedes ordinaires on avoit fait tomber toutes les phalanges des doigts de la main droite, d'un mal d'avanture qui lui étoit venu, la gangrene ayant gagné le poignet, tous les fermens étant préparez pour lui couper le bras, il le guérit en très peu de tems.

Le Pere Vicaire des Récollez de Metz n'osant se présenter à l'Autel pour dire la Messe, à cause des vapeurs qui le faisoient tomber en défaillance continuellement, a été pareillement guéri. Sans parler de tous les Officiers & Soldats qu'il a guéri, tant de blessures, fiévres, qu'autres maladies, pendant tout le tems qu'il a exercé la Médecine avec honneur & réputation dans cette Ville, où il s'étoit attiré l'envie de tous ses Confreres.

MEMOIRE des Cures que le ſieur de Marconnay a faites à Paris depuis qu'il y eſt, qui ſont fort ſurprenantes.

CElle de Monſieur Allard, ancien Officier & Lieutenant d'Artillerie, fort eſtimé dans ſon Corps, & très-connu de Monſeigneur le Duc du Maine, qui avoit l'incommodité de ne pouvoir aller ni à cheval, ni en chaiſe, ni en caroſſe, ſans qu'il fût obligé de préſenter continuellement pour uriner, & ſouvent au lieu d'eau urinoit du ſang, qu'il a par ſes remedes parfaitement guéri.

L'épouſe de M. André de la place de Vendôme, ayant eu après une couche ſon lait répandu dans toutes les parties de ſon corps, comme il arrive quelquefois, & qui s'y étant coagulé par une peur qu'elle eut, ce qui a duré pendant l'eſpace de huit ans, & qui lui a cauſé des douleurs indicibles & des coliques d'eſtomac ſemblables; & après avoir épuiſé tous les remedes ordinaires, a eu recours à lui, & elle a été guérie par ſes remedes.

Il a guéri le ſieur de Montargis Garde du Corps du Roy, de la Compagnie de M. le Maréchal de Villeroy, qui étoit hydropique & gros comme un tonneau par tout ſon corps, qu'il a guéri en moins de quinze jours.

Les dernieres cures qu'il a faites ici, eſt celle de M. de la Riviere Tréſorier de France au Bureau des Finances d'Alençon, qui avoit une fluxion de poitrine des plus violentes depuis long-tems, & pour ſurcroi il tomba ſous un caroſſe qui penſa l'écraſer; cette chute lui fit une grande ouverture au menton, & une plaie conſidérable à la tête : il l'a guéri en cinq jours.

Celle de M. de Laubiniere Avocat en Parlement, qui demeure Cloître S. Benoiſt, qui étoit malade depuis plus d'un an, ſans pouvoir trouver de ſecours, d'une maladie très-extraordinaire, a été guéri en très peu de tems par le moyen de ſes remedes.

La derniere depuis Pâques, & la plus ſurprenante, eſt celle de Madame Hotteman qui demeure ſur le Quay de l'Ecole, à l'Enſeigne de la Magdelaine, laquelle étant tombée en apoplé-

xie & en paralysie en même tems, ayant perdu l'usage de la parole, de la raison & de tous ses membres du côté droit, a été guérie en moins de trois semaines, n'ayant été saignée qu'une seule fois dans un verre, & sans avoir été purgée. Le sieur de Marconnay en citeroit quantité d'autres; mais comme ce sont des personnes qui ne sont pas connues, & à qui son inclination à faire du bien lui a fait donner ses remedes, cela est inutile.

Il est vrai qu'il fait toutes ses cures & guérisons sans purgatifs, parce que ses remedes ne font que fortifier la nature, & étant forte, elle chasse tout ce qu'il y a de mauvais qui empêche qu'elle ne fasse son devoir dans le corps; & la raison pourquoi il fait saigner dans des verres, c'est que par la transparence du verre, il voit & distingue aisément la cause des maladies. Le sang étant le véhicule & le principe de toutes les autres liqueurs qui contribue à entretenir la vie, sa circulation fait vivre, & sa coagulation cause la mort; & il est bien plus facile de connoître par le moyen du sang, la-

quelle des quatre qualitez peche & excede les autres, afin de la corriger & de la mettre en équilibre, ou si un des principes veut abandonner les deux autres, afin de le corriger, de le réunir, & de le fortifier par des remedes qui lui conviennent; & cela se fait bien plus sûrement que par les symptômes qu'on tire du mouvement du poux & de l'inspection des urines, qui sont tous erronez & trompeurs, les urines étant seulement des excremens du sang. Voilà pourquoi il ordonne de saigner dans un verre pour examiner le sang, & en tirer des prognostiques sûrs & certains, & de déterminer ses remedes pour fortifier ceux qui sont foibles, & pour diminuer ceux qui pechent par excès, & déboucher tous les éviers que la nature a mis dans le corps humain pour évacuer toutes les matieres superflues qui y sont, & y entretenir l'harmonie & une parfaite circulation. Voilà le systême qu'il suit; s'il n'est pas bon, qu'on lui en indique un autre, il le suivra. Il est vrai qu'il a a contre lui la coutume, la mode & l'usage; mais en revanche il a dans

son parti le bon sens, la raison & l'expérience, auſquels certainement il faut s'en rapporter plutôt qu'à tous ces grands raiſonnemens.

FIN.

APPROBATION.

JE ſouſſigné Nicolas Andry, Conſeiller Lecteur & Profeſſeur Royal, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, certifie à Monſeigneur le Lieutenant Général de Police qui m'a commis à l'examen de ce manuſcrit intitulé *Nouvelles Découvertes en Médecine, très-utiles pour le ſervice du Roy & du Public*, que je n'y ai rien trouvé qui en puiſſe empêcher l'impreſſion. Fait à Paris ce 13 Aouſt 1723.

ANDRY.

VEU l'Approbation de M. Andry, Permis d'imprimer. A Paris le 13 Aouſt 1723.

M. P. DE VOYER D'ARGENSON.